

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le mercredi vingt neuf novembre à dix sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, 1^{er} adjoint.

Date de la convocation : jeudi 23 novembre 2017

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	1 ^{er} adjoint	Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	5 ^{ème} adjoint	Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale
Mme	KATE	Marie-Hélène	6 ^{ème} adjoint	M.	PATIES	Frédéric	Conseiller municipal
M.	SAKOUMORY	Claude	7 ^{ème} adjoint	M.	MARTIN	Philippe	Conseiller municipal
Mme	VERGER	Claudine	8 ^{ème} adjoint	M.	PERRIN	Florent	Conseiller municipal
Mme	FROGIER	Vaea	10 ^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
M.	RAVUT	Alain	Conseiller municipal	Mme	PAAGALUA	Francesca	Conseillère municipale
M.	GUEPY	Guy	Conseiller municipal	Mme	JANDOT	Monique	Conseillère municipale
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	Conseiller municipal	M.	LAUBREAUX	Patrick	Conseiller municipal
M.	ESPOSITO	Armand	Conseiller municipal	M.	CHARLES	Pierre-Henry	Conseiller municipal
Mme	BOLO	Valérie	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal

Représentés :

M. Eric GAY (Procuration donnée à Eddie LECOURIEUX).
Mme Ana LOGOLOGOFOLAU (Procuration donnée à Marie-Hélène KATÉ).
M. Bernard DELADRIERE (Procuration donnée à Maurice PELAGE).
Mme Pascale POANIEWA (Procuration donnée à Claude SAKOUMORY).
Mme Marie-Pierre BARTHEZ (Procuration donnée à Guy GUEPY).
Mme Rusmaeni SANMOHAMAT (Procuration donnée à Claudine VERGER).
M. Olivier BERTHELOT (Procuration donnée à Philippe MARTIN).
Mme Lindsay AMOSALA (Procuration donnée à Marie-Thérèse TU).
M. Léonard SAM (Procuration donnée à Patrick LAUBREAUX).
Mme Célestine VILI (Procuration donnée à Pierre-Henry CHARLES).

Excusés :

M. Didier CHABAUD.
Mme Héléna MALAVAL.
Mme Françoise CAILLARD.

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	22
Nombre de votants	:	32

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 heures 00.

Monsieur Alain RAVUT est désigné Secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 88 1171X1

APPROUVANT LE RAPPORT ECRIT DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE SEM DE TINA, POUR L'EXERCICE 2016

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 29 novembre 2017,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu l'article 8-1 de la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de Nouvelle-Calédonie,

Vu l'ordonnance n°2009-1530 du 10 décembre 2009 modifiant l'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales relatif aux sociétés d'économie mixte locales,

Vu le rapport de présentation n° 71/2017 du 23 novembre 2017,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 20 novembre 2017, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Est approuvé le rapport écrit du représentant du Conseil municipal au sein de la société anonyme d'économie mixte SEM de TINA, pour l'exercice 2016.

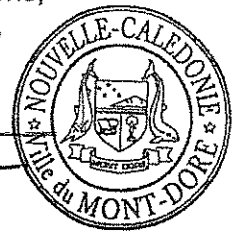
Article 2 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à Monsieur le Commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

Le Maire certifie que le présent acte
ayant été transmis le 30 NOV. 2017
au Commissaire Délégué
et notifié le
et/ou publié le 30 NOV. 2017
est exécutoire de plein droit

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 29 NOVEMBRE 2017

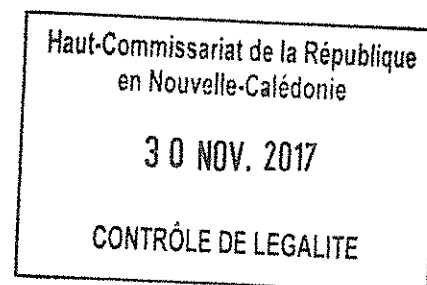
Pour extrait conforme
au registre des délibérations,
Pour le Maire absent,
Le 1^{er} adjoint,

Eddie LECOURIEUX



Pour ampliation
le Chef du Service des
Affaires Générales

Eric KEM-SENG



Ampliations :
Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
SEM de Tina
Direction des Finances et de l'Informatique
Secrétariat Général (SAG : registre et affichage)

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Approbation des rapports écrits des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration des Sociétés d'Economie Mixte.

P.J. : - 4 rapports de gestion ou d'activités ;
- 4 projets de délibération.

L'article 1524-5 du Code général des collectivités territoriales (étendu aux communes de Nouvelle-Calédonie par l'article 8-1 de la loi n°99-210 du 19 mars 1999) dispose dans son 14^{ème} alinéa que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration.

A la clôture de l'exercice 2016, la ville du Mont-Dore détient des participations dans les sociétés suivantes :

Entité	Capital social en MF	Capital social détenu par la ville du Mont-Dore		Représentants de la ville du Mont-Dore au CA
		en MF	en %	
1- Mont-Dore Environnement	79,95	58,1	72,7%	Frédéric Paties, Alain Ravut, Florent Perrin, Pierre-Henry Charles
2- SECAL Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie	565	21,47	3,8%	Maurice Pelage
3- SEM AGGLO Société d'économie mixte de l'agglomération	200	14,5	7,25%	Maurice Pelage
4- SEM de Tina	325,37	2,1	0,63%	Vaea Frogier

Les deux tableaux suivants présentent une synthèse de l'activité et des ratios financiers des quatre SEM précitées.

Entité	Secteur d'activité	Présidence du CA	Direction générale	Faits marquants de la société / de l'activité 2016
1- Mont-Dore Environnement	Collecte, traitement et transport des déchets.	Frédéric Paties	Frédéric Paties	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation des volumes de déchets traités au centre de tri (1176t), soit 276 t supplémentaires par rapport à l'exercice 2015 ; -Hausse des matières recyclées (+83 t) ; -Réduction ou pertes de certains marchés notamment : PROVINCE SUD, PROMOSUD, SODEMO, RIMAP, SIC ; -Transfert du siège sur site industriel de La Coulée (management plus efficace et économie de loyers).
2- SECAL Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie	Aménagement de zones urbaines, industrielles, d'activités économiques, commerciales ou touristiques. Opérations de construction immobilières ou patrimoniales portant sur des immeubles d'habitation, d'activités ou de commerce, réalisation d'équipements collectifs, opérations de réhabilitation de patrimoine existant.	Yoann Lecourieux	Marie-Paule Robineau	<ul style="list-style-type: none"> -A la demande de la Chambre Territoriale des comptes, modifications statutaires portant sur l'objet de la SEM (article 2), les vacances de postes (article 17), la nomination de censeurs (article 18 bis), le rôle et le fonctionnement du conseil d'administration (articles 19 et 20) - Livraison du Médipôle. -Concernant l'aménagement du Centre-ville du Mont-Dore à Boulari : première année d'exploitation du marché du Mont-Dore ; livraison de la résidence « To'Ata » de 46 logements ; démarrage du chantier de la résidence « Le colonnaire», 64 logements avec création d'un parking public de 66 places. Attribution du marché de travaux pour l'extension de la marina. -Concernant le Pôle Sécurité du Mont-Dore : notification du marché de maîtrise d'œuvre ; validation de l'esquisse ; lancement de l'avant projet sommaire.
3- SEM AGGLO Société d'économie mixte de l'agglomération	Construction, promotion et gestion de logements locatifs sociaux.	Dominique Simonet	Jean-Loup Leclercq	<ul style="list-style-type: none"> -Modification de la répartition des pouvoirs et de la délégation de signature du directeur général. -Modification du représentant permanent de la Banque de Nouvelle-Calédonie et de la Caisse des Dépôts au sein du Conseil d'administration. -Initiation d'une étude relative au système informatique. -Augmentation du parc de logement de : 64 suppl. soit 1658 au total. -Logements en cours de construction : 9 logements à Robinson. -Programmes à l'étude : 32 logements à la Coulée, 12 logements à Yahoué.
4- SEM de Tina	Gestion d'un parcours de golf.	Patrick Koch	Patrick Koch	<ul style="list-style-type: none"> - La société a entrepris en 2016 une politique de restructuration notamment administrative et comptable. - La Province Sud a financé 20 Millions d'investissements.

Entité	Faits marquants de la situation financière	Chiffre d'affaires	Résultat net	CAF <i>(capacité d'autofinancement)</i>	Charges de personnel		Endettement		Capitaux propres
					Poids	Nb pers.	Encours	Garanti par la ville	
1- Mont-Dore Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - La diminution du chiffre d'affaires (3,4%) et les dépenses imprévues (réparations des véhicules) impactent le budget et entraînent un résultat négatif ; - En 2016, les capitaux propres (3,7 MF) sont inférieurs à la moitié du capital social (40 MF) et devront faire l'objet d'une recapitalisation fin 2018 ; - En raison des tensions sur la trésorerie (CAF négative), la société a obtenu en juin 2016 un échelonnement du paiement des loyers impayés ville (nov. et déc. 2014 + année 2015, soit 15.1 MF au total). 	145 MF	-22 MF	-9 MF	50%	20	139 MF	50 MF	3,7 MF
2- SECAL Société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie	<ul style="list-style-type: none"> - Le chiffre d'affaire diminue de 5% mais reste d'un niveau élevé. - le résultat net de 26 MF auquel contribuent 26,3 MF d'opérations exceptionnelles. - La CAF diminue de 39% - 2016 est une année de stabilisation du résultat d'exploitation, après deux années exceptionnelles : on relève la stabilisation des charges d'exploitation ainsi que l'augmentation des rémunérations sur mandat due à la montée en puissance du projet Néobus et à la construction du centre de tri OPT. 	652 MF	26 MF	59 MF	63%	50	18,3 mds F (605 MF pour la concession Centre ville de Boulari).	303 MF	800 MF

<p>3- SEM AGGLO Société d'économie mixte de l'agglomération</p>	<p>-Le chiffre d'affaire augmente de 9,4% (+96MF) - Le produit des loyers revenant à la SEM s'élève à 700 MF ce qui représente une augmentation de 150 MF: 169 loyers supplémentaires perçus et une faible augmentation des loyers de 0.25%. - Bien que moindre qu'en 2015, le résultat de l'exercice est déficitaire (-4,4 MF en 2016 contre - 25,7MF en 2015). - Les charges augmentent fortement du fait d'une part du versement des loyers facturés par les véhicules fiscaux et la sortie de 3 opérations de défiscalisation (+130 MF), d'autre part du fait de l'augmentation des dotations pour provisions et gros entretien (+46MF) - Le résultat consolidé (intégralité des charges et des loyers des filiales) est excédentaire de 86 MF.</p>	1117 MF	-4,4 MF	214 MF	18%	37	14 mds F	6,4 mds F
<p>4- SEM de Tina</p>	<p>- L'augmentation régulière du chiffre d'affaire depuis 2012 (de +6 à +8%), se tasse : +1% -Le résultat d'exploitation qui permet d'apprécier la rentabilité est déficitaire de 9,5 MF. -Diminution des cotisations compensée par une augmentation des ventes à la boutique. -Augmentation des charges de personnel (+5,3 M), économie charges générales (-2MF). -Le bénéfice en 2016 est dû à la comptabilisation d'une opération de nature exceptionnelle (+12 MF). -La SEM se désendette (emprunts et comptes courants), ce qui pèse sur la trésorerie.</p>	184 MF	8,2 MF	11 MF	48%	18	49 MF	311 MF

Les rapports de gestion ou d'activités des sociétés sont joints au présent rapport de présentation.

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'approuver les rapports écrits relatifs à ces sociétés pour l'exercice 2016.

Observations de la commission chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 20 novembre 2017 :

S'agissant de Mont-Dore Environnement, M. BERTHELOT s'interroge sur le montant de la recapitalisation des capitaux propres.

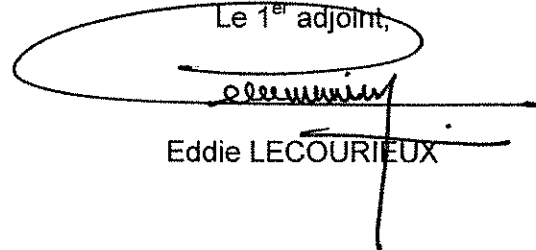
M. CARTEGINI, Directeur des Finances et de l'Informatique, répond qu'il est pour le moment difficile de chiffrer le montant exact de cette recapitalisation qui dépendra du résultat 2017.

Les rapports relatifs aux Sociétés d'Economie Mixte reçoivent un AVIS FAVORABLE de la commission.

Tel est l'objet des quatre projets de délibération ci-joints, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 23 NOV 2017

Pour le Maire absent,
Le 1^{er} adjoint,



Eddie LECOURIEUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport les informations relatives à la régularité et la sincérité des comptes qui vous sont présentés.

La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation ne comportent aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.

RESULTAT DE L'ACTIVITE :

RESULTAT DE L'ACTIVITE	2012	2013	2014	2015	2016
Cotisations des membres	85 360 252	92 218 203	102 856 336	101 690 102	97 682 237
Green fees	16 446 368	17 276 971	16 518 744	17 347 651	18 754 070
Location de carts, sacs, travaux divers	8 283 867	9 843 072	13 039 100	13 318 187	14 539 648
Practice	8 975 862	10 027 248	8 980 532	10 848 230	9 725 096
Boutique-Pro shop	19 859 602	21 081 426	21 607 440	29 919 242	34 583 369
Autres recettes	2 539 688	2 265 874	1 924 426	2 677 032	2 802 107
Loyers	5 640 000	5 970 000	5 800 000	5 820 000	5 710 000
CHIFFRE D'AFFAIRES	147 105 639	158 682 794	170 726 578	181 620 444	183 796 527
reprise sur prov et amort et transfert charges	3 231 101	1 156 125	956 717	673 770	1 648 691
autres produits	542 709	304 204	405 597	21 423	36 379
TOTAL PRODUITS	150 879 449	160 143 123	172 088 892	182 315 637	185 481 597
Charges générales	62 621 478	68 944 829	70 921 826	82 260 877	80 248 783
Impôts et taxes	1 591 543	1 228 984	1 618 160	1 536 878	1 280 242
Frais de personnel	85 277 876	80 171 511	93 327 366	86 498 889	91 872 968
RESULTAT FINANCIER	- 1 446 944	- 1 397 462	- 1 070 617	68 545	- 1 208 316
RESULTAT DE L'ACTIVITE	- 58 392	8 400 337	5 150 923	12 087 538	10 871 288
Remboursements des emprunts et CCA	2 371 711	2 904 677	7 469 272	9 066 131	12 327 400
Cash flow brut	- 2 430 103	5 495 660	-2 318 349	3 021 407	- 1 456 112
Dotations amortissements et provisions	12 857 234	13 031 169	17 894 521	16 490 323	21 604 677
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 878 968	4 137 953	6 272 419	10 164 615	18 964 961
RESULTAT NET COMPTABLE	-10 036 658	-492 879	-6 471 179	5 761 830	8 231 572

Le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 183 796 527 cfp contre 181 620 444 cfp en 2015.

Au total le résultat de l'activité (qui regroupe les charges courantes hors amortissements, dépréciations) s'établit à 10 871 288 cfp contre 12 087 538 cfp en 2015.

Les remboursements des emprunts et dus c/c promosud ont fortement impacté notre cash flow en 2016.

On note un net recul au niveau des cotisations membres dû à plusieurs phénomènes : contraction des dépenses des jeunes ménages avec moins de renouvellement des cotisations jeunes et la remise à niveau progressive du golf de Dumbéa qui a attiré des membres au budget plus réduit. Le nombre de membres est ainsi passé de 619 à 527 à fin décembre 2016 soit une baisse de 92 membres. (56 membres à 9 500 cfp mensuel et environ une dizaine de membres partis dans un autre club du territoire).

Depuis le début de l'année le nombre de membres est en léger repli (- 13) mais les recettes sont stables grâce à l'augmentation des tarifs opérés en janvier 2017 (+ 1000 fcfp)

On note une forte progression de la boutique. Cet axe de croissance dont nous avons fait la priorité pour 2016 a répondu à nos attentes avec une progression des ventes mais également une forte progression de la marge commerciale. Celle ci s'établit à 35% pour l'exercice 2016.

Les charges de personnel :

Elles passent de 86,5 m à 91,8 millions.

- + 2,3 mcfp pour l'embauche d'extras destinés à l'amélioration du parcours
- + 0,8 mcfp de remplacement de personnel
- + Commissions payées sur CA Boutique

Pour l'exercice 2017, le poste charges de personnel devrait rester stable autour des 92 mcfp.

Les investissements 2016

En 2016, La Province sud a investi 20 millions au golf de Tina

- 4,1 mcfp pour changer les chambres froides du restaurant
- 10,6 mcfp pour la gazonnière et la rénovation du tee n14
- 5,3 mcfp du matériel divers (broyeur, pulvérisateur, démonte pneu)

Les prévisions

Les restructurations initiées en 2016 ont permis l'augmentation du chiffre d'affaires de la société mais pas l'amélioration de sa rentabilité. La situation financière demeure fragile, notre effort en 2017 sera de consolider ce chiffre d'affaires et de bien maîtriser les charges d'exploitation.

Patrick Koch

Président du conseil d'administration